

LES RESSOURCES FORESTIERES DU BASSIN DU CONGO

Un massif remarquable par son étendue et sa richesse

Les forêts denses humides du bassin du Congo abritent la plus importante biodiversité d'Afrique et sont d'une importance exceptionnelle. Elles sont riches en espèces emblématiques, rares et ou menacées dont les grands mammifères (gorilles de plaines, chimpanzés, etc.) ou les oiseaux de forêt (perroquets, picatharte). On y dénombre plus de 10.000 espèces végétales, 400 espèces de mammifères, plus de 1000 espèces d'oiseaux, 280 espèces de reptiles, 900 espèces de papillons ... dont beaucoup sont endémiques (cf fiche séparée « Biodiversité et Conservation »).

Les menaces de la déforestation

La pression de déforestation est variable d'un pays à l'autre. La principale cause de perte de couvert végétal est l'agriculture autour des zones d'habitat et le long des axes routiers. Mais, l'exploitation forestière sélective pratiquée en Afrique Centrale touche relativement peu au couvert forestier, qui évolue faiblement en l'absence de pression agricole (comme c'est le cas au Gabon). Cette situation est très différente de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique latine où le déboisement entraîne la transformation des forêts en zones agro-industrielles.

Le taux annuel de déforestation varie néanmoins de 0 à 1% par an depuis 10 ans, avec une moyenne de 0,4 % ce qui équivaut à 800 000 ha de forêts détruites par an (cf fiche séparée « Situation des Forêts »).

Des ressources forestières essentielles

Les forêts denses d'Afrique Centrale représentent une source de revenus économiques importante pour les pays, à la fois dans le secteur formel (exploitation industrielle du bois) et informel (produits forestiers non ligneux, charbon de bois). Pour une partie importante de la population, très pauvre, elles constituent aussi une bouée de secours sans laquelle ces populations tomberaient en deçà du seuil de survie (voir fiche 12 : Enjeux pour la réduction de la pauvreté).

Dans une région qui comptait fortement sur l'extraction de ressources fossiles, dont certaines sont aujourd'hui en déclin, l'utilisation durable et la valorisation économique des ressources renouvelables issues des forêts (re)deviennent donc un enjeu majeur de développement. (voir la fiche n°11 : Enjeux économiques).

Les outils de gestion durable des espaces forestiers

En réponse aux différentes pressions de dégradation des forêts, deux types de gestion sont actuellement mis en œuvre dans la sous-région : les plans d'aménagement des concessions de production forestière, et le développement de réseaux d'aires protégées (voir la fiche n°8 : Aménagement durable).

Aujourd'hui l'approche qui se généralise consiste à intégrer les enjeux de conservation et de production sur des territoires élargis, en gérant des massifs forestiers comprenant à la fois des aires protégées et des concessions forestières. En effet, les aires protégées représentant au mieux 15% du territoire forestier, l'effort de conservation est complété par un aménagement durable des concessions, via des mesures intégrées de gestion sociale et de protection de la biodiversité, notamment avec un contrôle étroit de la chasse illégale.

Il est aujourd'hui acquis que les forêts tropicales représentent bien plus qu'une richesse économique directement commercialisable. Pourtant, la valeur des services environnementaux rendus par la forêt (biodiversité, protection des eaux et des sols, stabilisation du climat et stockage de carbone, valeurs culturelles et sociales, valeurs potentielles notamment pour la pharmacopée, etc.) reste encore très mal évaluée et commence tout juste à entrer dans les équations financières de gestion à long terme de ces écosystèmes.